

AFFAIRE N° 8. - Ouverture et fermeture de classes.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Monsieur le Vice-Recteur m'a fait part des projets de réorganisation de la carte scolaire de Saint-Denis en ce qui concerne le 1er degré.

OUVERTURE DE CLASSES

- La Chaumière .....	( 1 classe enfantine ( 1 classe perfectionnement ( 1 classe fin d'études
- Moufia M .....	2 classes primaires
- Damase Legros F .....	1 classe fin d'études
- Butor Champ Fleuri Garçons .....	2 classes fin d'études
- Butor Champ Fleuri Filles .....	2 classes fin d'études
Damase Legros Garçons .....	2 classes perfectionnement
Chaudron Garçons .....	1 classe primaire
Chaudron Filles .....	1 classe primaire
Rue Bouvet Filles .....	1 classe perfectionnement
Commune Prima M .....	1 classe primaire

FERMETURE DE CLASSES

Saint-François 7ème km M .....	1 classe fin d'études
Joinville Filles .....	1 classe primaire
Bretagne Garçons .....	1 classe fin d'études
Cité Michel Debré Garçons .....	1 classe perfectionnement
Cité Michel Debré Filles .....	1 classe perfectionnement

GEMINATION DES ECOLES DE MONTGAILLIARD

L'école de filles devient l'école mixte A ; l'école de garçons devient l'école mixte B.

Je vous demande votre avis sur ces ouvertures.

Le personnel de service nécessaire au fonctionnement des nouvelles classes enfantines sera payé sur le chapitre 934 - article 615 du Budget Communal.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*Adopté*  
*Saint-Denis, le 11 novembre 1976*  
*Par le Maire*  
*Le Secrétaire Général*  
*Signé: S. Raout*

*Pour copie certifiée conforme*  
*Le Directeur des Affaires Financières*  
*R. Luyck*